



CONDITIONS GENERALES DE VENTE - CGV

L'entreprise individuelle Patricia Penot – Evolution Formation Conseil - EFC, 10 Place Saint Maurice, 77130 PARIS, délivre des formations professionnelles dans le domaine de la sophrologie, de la relaxation et du coaching émotionnel, pour permettre aux stagiaires d'obtenir les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice de l'activité de Sophrologue et/ou Relaxologue et/ou Consultant en gestion émotionnelle, et de permettre à ses professionnels de se spécialiser. L'entreprise délivre aussi des formations destinées aux Entreprises dans le cadre de la prévention des RPS et Qualité de Vie au travail.

Les CGV précisent les modalités du contrat entre le Client et EFC. Elles peuvent être modifiées à tout moment en fonction du cadre légal, et la dernière version est identifiable sur le site Internet www.evolutionformationconseil.com par le mois et l'année. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de validation de l'inscription à la formation choisie par le Client.

Toute inscription aux formations organisées par Evolution Formation Conseil – Patricia Penot implique l'adhésion pleine et entière du responsable de l'inscription aux présentes conditions générales d'utilisation.

Inscription

Toute inscription à une formation doit être confirmée par écrit à l'aide du bulletin d'inscription dûment complété. L'inscription, en fonction des thèmes de formation est accompagné, soit des frais d'inscription lorsqu'ils existent, soit de 30% du montant total de la formation, soit de la confirmation de la prise en charge par une entreprise.

L'inscription prend effet à compter de la réception du formulaire d'inscription, et du chèque d'acompte au moins 15 jours avant la date prévue de la formation. Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée et fonction des places disponibles. Le délai de rétractation est de 10 jours à compter de la signature de ce bulletin d'inscription pour une formation en présentielle ou de 14 jours pour une formation à distance, sans versement d'indemnisation.

Confirmation d'inscription, programme, contrat ou convention de formation, règlement intérieur, convocation et attestation de suivi

Dès réception du bulletin d'inscription, une confirmation d'inscription est adressée, le programme et le règlement intérieur ayant été consultés avec l'inscription.

Un document intitulé « Contrat de Formation Individuelle » pour un particuliers ou « Convention de Formation » pour une entreprise, est établi entre le participant ou l'entreprise et EFC pour l'ensemble de la formation, en double exemplaire. Un exemplaire dûment signé par le responsable de l'inscription doit nous être retourné avant le début de la formation. Quinze jours avant le début de la formation, une convocation précisant la date, le lieu et les horaires de la formation est adressée au participant. Une feuille de présence est émarginée chaque jour du stage par chaque participant. A l'issue de chaque formation, une attestation de suivi de formation est adressée au participant et au responsable de l'inscription, validant ou non l'atteinte des objectifs pédagogiques.



Tarifs - Paiement

Les tarifs sont indiqués toutes taxes comprises et ne comprennent pas les frais de restauration ou d'hébergement. Sauf stipulation contraire, l'acompte est versé par chèque ou virement bancaire avant le début de la formation. Il ne peut excéder 30% du prix total de la formation. Le Client peut bénéficier, avec l'accord écrit de EFC, de modalités de paiement adaptées à son cas personnel, en plusieurs mensualités possible. Des frais de traitement de 25 euros en plus des frais bancaires occasionnés, seront facturés au Client en cas de rejet de chèque ou de prélèvement.

Sauf modalités contraires, les factures émises par Evolution Formation Conseil sont payables comptant et sans escompte, dans un délai de 30 jours, par chèque ou par virement bancaire. A défaut, des pénalités de retard à un taux annuel de 3 fois le taux d'intérêt légal seront facturées. Ces pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire (Art. L. 441-6 du Code de Commerce). Toute facture non réglée dans ce délai sera majorée à titre de clause pénale de 20%, sans préjudice des dommages et intérêts pouvant être dus pour une autre cause que le retard de paiement. En cas de non règlement des factures à l'échéance convenue, une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 euros sera ajoutée aux sommes dues.

Annulation

Toute demande d'annulation d'une inscription à l'initiative du responsable de l'inscription doit être notifiée par écrit à Evolution Formation Conseil. Dans tous les cas d'interruption de la formation par le Client, les prestations effectivement dispensées sont dues par le Client.

En cas d'annulation et en dehors du délai de rétractation de 10 ou 14 jours après signature du bulletin d'inscription, 20% du montant total de la formation sont conservés pour frais de dossier. Par ailleurs, pour compenser le préjudice subi par EFC, en raison des pertes dues à l'annulation ou l'abandon de la formation par le Client, celui-ci s'engage à verser à titre de dédommagement les sommes définies dans les contrats ou conventions de stage.

Si le client est empêché de suivre la formation par suite de force majeure, telle que définie par l'article 1218 du Code civil, le contrat de formation est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue dans le contrat de formation. Dans le cas d'une prise en charge par une entreprise, ce montant est non imputable sur le budget formation de l'entreprise inscrite.

Par ailleurs, EFC se réserve le droit d'ajourner une session, au plus tard quinze jours calendaires avant le début de celle-ci, si le nombre de participants prévu est jugé pédagogiquement insuffisant. Dans ce cas, EFC s'engage à prévenir immédiatement chaque participant, par écrit, et à lui proposer une inscription prioritaire sur la prochaine session de la formation concernée. En cas de refus de participation à toute nouvelle formation, EFC restituera au Client personne physique, le montant des sommes excédant la prestation déjà réalisée. En cas d'interruption en cours de formation du fait d'EFC, seules les prestations effectivement dispensées sont dues par le Client.



Protection des données personnelles

Les données personnelles collectées – identification, contact, géographiques, financières, vie privée du Client, sont destinées à établir le contrat de formation et le suivi pédagogique de son parcours d'apprentissage. La signature du bulletin d'inscription vaut autorisation pour EFC de collecter, enregistrer, traiter et stocker les données portant sur le Client et nécessaires au traitement devant être effectués dans le cadre de l'exécution du contrat de formation. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et en accord avec le règlement européen du 25 mai 2018 (RGPD) concernant la protection des données personnelles, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui le concernent, en s'adressant au délégué à la protection des données de EFC : Me Patricia Penot, 10 place Saint Maurice, 77130 Montereau F/Yonne ou par voie électronique à contactefc@orange.fr.

Médiation

Conformément à l'article L612-1 du code de la consommation, le Client personne physique, a la faculté de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige l'opposant à EFC-Patricia Penot. Le médiateur est Société Médiation Professionnelle - <https://www.mediateur-consommation-smp.fr/>

Différents

En cas de litige, les deux parties s'engagent à le régler par voie amiable, dans toute la mesure du possible. A défaut d'accord amiable, toute contestation sur l'interprétation ou l'exécution du contrat relèvera des tribunaux compétents.

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION - CGU

Les CGU de notre site Internet sont consultables sur la page <https://evolutionsophroformation.com/mentions-legales/>